

Ecrit par Echo du Mardi le 25 juillet 2024

## Mme RICCOMONDI



# Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 25 juillet 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 29 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 juillet 2024 sous réserves d'incidents**



**Etude de Maîtres LAPEYRE, DUCROS et AUDEMARD**

**Notaires associés**

**à Avignon (Vaucluse)**

**1 rue des Ciseaux d'or**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe fait à CAIRANNE en date du 28 mai 2018, Madame Iridée Luciana Adèle **RICCOMONDI**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290) maison de retraite EHPAD Les Arcades 15, avenue de la Libération.



Ecrit par Echo du Mardi le 25 juillet 2024

Née à MULAZZO (ITALIE), le 28 octobre 1925.

Veuve de Monsieur Marius Jean ALLEMAND et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290) (FRANCE), le 16 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe LLAO, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 17 juillet 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Philippe LLAO, Notaire à AVIGNON (84008) CEDEX 1, B.P. 20180, 1, rue des Ciseaux d'Or (N° CRPCEN : 84001), dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judicaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion

Le Notaire.